Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 588 | 8 octobre 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Étienne Pot, délégué interministériel à la stratégie pour les Troubles du neurodéveloppement (TND) : « Des sujets à prendre à bras le corps »

Etienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, était en Guyane, la semaine dernière, à l'occasion du Forum des 50 000 solutions. Il a visité de nombreuses structures. L'Agence régionale de santé en a profité pour rappeler aux structures qu'elles ont jusqu'au 31 octobre pour répondre à son appel à projets « 50 000 solutions en faveur des personnes en situation de handicap ».

Deux mille quatre cent cinquante en 2021, 3 950 en 2022, 4 600 en 2023. Le nombre de dossiers déposés auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est en forte hausse, ces dernières années. « Cela ne veut pas dire qu'il y a davantage de personnes en situation de handicap en Guyane mais que des actions ont été mises en place pour permettre à ces personnes d'accéder à leurs droits », a souligné Aminata O'Reilly, directrice de la MDPH, mardi dernier en ouverture du Forum des 50 000 solutions en faveur des personnes handicapées.

Une fois le dossier déposé, rien n'est réglé pour autant, comme le constate Alice Tosi, coordinatrice du Registre des handicaps de l'enfant, au Centre Hospitalier de Cayenne. Une étude auprès des enfants dont les dossiers ont été déposés en 2016 révèle qu'un tiers ne bénéficiait toujours pas d'un accompagnement médico-social, six ans après et que la durée moyenne sur liste d'attente était en moyenne de quatre ans et huit mois. Car si les structures existent bien

souvent, elles peinent régulièrement à recruter les professionnels pour prendre en charge les usagers.

Ce constat a été dressé mardi dernier devant Étienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, qui ne s'est pas montré surpris : « Je ne suis pas venu en Guyane en supposant qu'on allait me dire que tout est génial et que l'État gère (…) Les difficultés que vous exposez en Guyane, hormis qu'elles sont criantes ici, sont souvent partagées par d'autres territoires (…) L'accès aux soins, au diagnostic, à la réévaluation diagnostic, la lutte contre les maltraitances sont des sujets à prendre à bras le corps. » Dans son discours de politique générale, le Premier ministre Michel Barnier avait également cité « les troubles du neurodéveloppement et du comportement cognitif » parmi ses priorités, en annonçant que la santé mentale sera la Grande Cause nationale 2025.

Pendant trois jours, Etienne Pot a visité une dizaine de structures du territoire spécialisée dans la prise en charge des personnes souffrant de troubles du neurodéveloppement. Il a rappelé que la stratégie nationale privilégie l'appui à « ceux qui font bien les choses » davantage que la création de nouveaux dispositifs. C'est aussi la philosophie de l'appel à projets « 50 000 solutions en faveur des personnes en situation de handicap », lancé par l'Agence régionale de santé. Lors des visites dans les structures, Alexandre Boichon, directeur de l'Autonomie à l'ARS, a invité les organismes gestionnaires à « déposer des projets, y compris des extensions de places, qui puissent être mis en œuvre très rapidement, dès 2024 ou tout début 2025 ». Les porteurs de projets ont jusqu'au 31 octobre prochain pour ce faire.

Étienne Pot a également encouragé les acteurs à produire des données fiables pour appuyer les politiques publiques : « : Qui sont les enfants et les adultes concernés ? Qui sont les enfants et adultes accueillis dans nos structures ? Ont-ils eu un diagnostic formel ? Quelles sont leurs perspectives de progrès ? » Mercredi, lors d'une rencontre à Maripasoula avec les Docteurs Rémi Pignoux et Glawdys Forsans, il s'est fait présenter les projets de recherche sur les métaux lourds, dont l'impact sur les troubles du neurodéveloppement ne sont pas formellement établis.

Ces rencontres lui permettront d'appuyer certaines demandes de la Guyane, en ayant en tête ces spécificités. La délégation interministérielle prépare également une instruction sur les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Pour sa part, l'Agence régionale de santé prépare une feuille de route sur les troubles du neurodéveloppement. Elle va donc poursuivre ses

visites dans les structures, dans les prochains mois. Parmi les pistes de progrès figurent notamment l'amélioration du parcours pour les diagnostics simples et les diagnostics complexes, le fait de rendre la plateforme de coordination et d'orientation (PCO, lire ci-dessous) accessible sur tout le territoire pour les enfants de 0 à 6 ans.

Une plateforme de coordination et d'orientation créée en Guyane

Une étape significative a été franchie avec la signature d'une convention entre l'Adapei Guyane et l'ADPep Guyane, pour répondre aux nombreux cas de troubles neurodéveloppementaux (TND) sur le territoire. Les deux associations ont signé une convention pour la création d'une plateforme de coordination et d'orientation (PCO). Cette structure vise à faciliter le parcours diagnostic des personnes présentant des signes de TND, tels l'autisme, les troubles du langage ou encore le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Ce partenariat stratégique mobilisera les ressources des deux associations signataires, des professionnels libéraux, ainsi que d'autres structures du territoire. L'objectif principal est d'accompagner et de coordonner les parcours diagnostiques pour offrir une prise en charge plus rapide et plus efficace aux enfants concernés, tout en réduisant l'errance diagnostique.

La convention fixe trois objectifs :

- Accompagnement des parcours : Mise en place d'une plateforme unique pour coordonner les diagnostics et orienter les familles.
- Réduction des délais : Accélération du processus diagnostic afin de garantir une prise en charge précoce.
- Accompagnement personnalisé : Soutien des familles tout au long du parcours, avec des conseils adaptés et des ressources dédiées.

Les actions prévues par la PCO sont :

1. Évaluation initiale : Mise en place de consultations pour évaluer les premiers signes de TND chez les enfants.
2. Coordination des spécialistes : Organisation des rendez-vous avec des experts (neurologues, psychologues, orthophonistes, etc.) pour des évaluations approfondies.
3. Suivi continu : Adaptation régulière des plans de diagnostic et de traitement en fonction des besoins individuels des patients.
4. Formation et sensibilisation : Déploiement de programmes de formation pour les professionnels de santé et d'actions de sensibilisation du grand public sur les TND.
5. Soutien aux familles : Accompagnement continu des familles, incluant des groupes de soutien et des ressources pédagogiques et éducatives.
6. Partenariats locaux : Renforcement de la collaboration avec d'autres structures locales pour garantir une prise en charge globale et intégrée des patients.

Les critères d'admission à la plateforme de coordination de diagnostic sont :

1. Âge de l'enfant : La PCO s'adresse principalement aux enfants de 0 à 12 ans.
2. Présence de troubles neurodéveloppementaux : Les enfants présentant des signes de TND, tels l'autisme, les troubles du langage ou les troubles de l'attention (TDAH).
3. Besoin de diagnostic précoce : Les enfants nécessitant une évaluation rapide pour orienter les interventions thérapeutiques.
4. Recommandation par un professionnel de santé : Une recommandation ou une orientation par un médecin, un pédiatre ou un autre spécialiste est nécessaire pour l'admission.

5. Résidence en Guyane : Les familles doivent résider en Guyane pour bénéficier des services de la PCO.

Françoise Mirande, présidente de l'Adapei Guyane, juge que « cette convention est une étape cruciale pour réduire l'errance diagnostique des personnes ayant une suspicion de TND en Guyane. » Son homologue Nicole Smock, pour l'ADPep, se dit « ravie de collaborer avec l'Adapei Guyane pour offrir des solutions concrètes et efficaces aux enfants du territoire. »

Lors d'une visite dans les locaux de l'ADPep, mardi dernier à Cayenne, Etienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale contre les troubles du neurodéveloppement, a insisté sur la nécessité que cette PCO fonctionne correctement, en s'appuyant sur les bonnes pratiques professionnelles recommandées par la Haute Autorité de santé (HAS) car « la réalité, c'est que beaucoup de parents dont un enfant est atteint d'un trouble du neurodéveloppement ne savent pas vers qui se tourner ».

Contact PCO : plateformetnd@adapei973.org ***ou*** 0694 94 45 14***.***

EN BREF

♦ Projet de CHU de Guyane 2025 : des rencontres avec les professionnels des hôpitaux

A partir de cet après-midi et jusqu'au 10 décembre, le Groupement de coopération sanitaire (GCS) préfigurateur du CHU de Guyane organise une série de rencontres avec les professionnels des trois hôpitaux publics. « Ces temps de rencontre et de parole libre, sur le projet dans lequel nous sommes tous engagés, sont ouverts à l'ensemble des professionnels des trois hôpitaux publics », précise le GCS. Ces rencontres seront ouvertes par un film de restitution des interviews réalisées avec 50 habitants et 80 professionnels des hôpitaux qui ont accepté de s'exprimer sur le projet de CHU.

Voici les dates des rencontres (de 14 heures à 16 heures, à chaque fois) :

- Aujourd'hui au 3e étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne ;
- Jeudi au 3e étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne ;
- Mardi 15 octobre à l'hôtel Mercure de Kourou ;
- Jeudi 17 octobre au 3e étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne ;
- Mardi 5 novembre au self du Chog ;
- Jeudi 7 novembre au self du Chog ;
- Mardi 19 novembre à l'hôpital de proximité de Saint-Georges ;
- Mardi 26 novembre à l'hôpital de proximité de Maripasoula ;
- Jeudi 28 novembre à l'hôpital de proximité Grand-Santi ;
- Mardi 10 décembre, restitution au 3e étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne.

♦ Une Semaine CHU démarre

Une nouvelle Semaine CHU se déroule jusqu'à vendredi. Elle sera rythmée par un séminaire réunissant les directions des trois hôpitaux et des échanges entre les directeurs préfigurateurs du CHU de Guyane. Un atelier consacré à la maïeutique se déroulera jeudi. Une commission médicale du GHT (CMG) est prévue demain, puis une assemblée générale du GCS préfigurateur du CHU de Guyane et un comité stratégique du GHT vendredi. Cette semaine est également marquée par le démarrage des rencontres avec les professionnels des trois hôpitaux afin qu'ils puissent s'exprimer sur le projet (lire ci-dessus).

♦ L'école d'assistant dentaire ouvre cette semaine

Il est désormais possible de se former au métier d'assistant dentaire en Guyane. Jeudi, une première promotion de quatorze apprenantes prendra la direction du centre de Cayenne, où est organisée la formation. Celle-ci est portée par l'URPS chirurgiens-dentistes. Le Dr Vassili Stylios, son secrétaire, en a pris la direction et en explique la genèse : « Cela fait vingt ans qu'on attend une telle formation en Guyane. Un chirurgien-dentiste à l'obligation d'employer un assistant dentaire qualifiée et diplômé. En Guyane, le statut du salarié était flou et toléré sans diplôme car il n'y avait pas de formation sur place. Or, cette formation s'effectue en alternance : quatre jours en cabinet et une journée en formation chaque semaine pendant dix-huit mois. Il est donc impossible d'aller se former ailleurs. »

Les quatorze apprenantes travaillent donc toutes en cabinet. Cette formation d'assistant dentaire leur permettra d'« assister au fauteuil le praticien et de gérer l'organisation du cabinet : secrétariat, gestion des stocks, etc. ». Au cours de cette année et demie, elles suivront quatre majeures de formation : prise en charge adaptée, assistance du praticien tout au long des soins, gestion des stocks et prévention du risque infectieux au sein de la structure de soins, ainsi que gestion de l'activité et des informations liées aux personnes soignées dans le cadre d'un travail en équipe. À l'issue de la formation, elles se présenteront à deux épreuves orales, deux épreuves écrites et devront présenter oralement un rapport de stage devant un jury.

Cette formation a pu voir le jour grâce à l'intervention de l'ARS pour qu'un centre de formation accepte de fournir sa logistique et ses supports pédagogiques à la Guyane. Il s'agit de l'École supérieure d'assistant dentaire (ESAD) avec ses quinze ans d'expérience, dont le directeur général était venu en Guyane en janvier 2023 (***lire la Lettre pro du 7 février 2023***). Les Docteurs Johann Parize et Boris Pierre-Marie, respectivement président et trésorier de l'URPS chirurgiens-dentistes, ont trouvé un local dans le centre de Cayenne et se sont occupés du plateau technique. Il abrite une salle de formation, un fauteuil équipé et le matériel de stérilisation. À terme, il devrait accueiller le bureau de l'URPS. La formation sera assurée par le Dr Vassili Stylios ainsi que par Joéline Razanatsara, assistante dentaire diplômée et formatrice.

♦ Dans un an, une unité de dialyse médicalisée et le Csapa du CHC ouvriront à Mirza

Fin mai 2023, la SAS Imid (groupe Oxylis Medical) obtenait de l'ARS une autorisation d'activité de dialyse en unité médicalisée (***lire la Lettre pro du 2 juin 2023***). Vendredi, le Dr Nazim Benhabib, son président, a posé la première pierre du bâtiment, cité Mirza, à Cayenne. Il s'installe sur le site

de l'ancien centre culturel, démoli il y a une vingtaine d'années. Constitué de trois bâtiments, ce centre de santé s'étendra sur près de 6 000 m² de plancher.

L'ouverture du centre de dialyse médicalisée et l'accueil des premiers patients sont attendus pour septembre 2025. Le bâtiment abritera également le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) du Centre Hospitalier de Cayenne, actuellement installé dans le centre-ville et qui passera de onze à dix-huit professionnels de santé. Le Csapa regroupera des activités ambulatoires (bureaux d'entretien, espaces de réduction des risques) et un accueil de jour (bureaux de consultation, salle à manger, bibliothèque). Pour Christophe Bouriat, directeur général du CHC, la pose de cette première pierre constitue « un moment important pour l'hôpital et pour l'offre de soins. Nous la construisons brique par brique. »

Le Dr Benhabib se réjouit du partenariat noué avec l'hôpital public : « Dès que nous avons débuté le projet, nous avons souhaité cette connexion avec l'hôpital, que ce partenariat public-privé soit bénéfique à tous (…) En tant que professionnels de santé exerçant en Guyane, il est important de voir la situation réelle de l'offre de soins, d'hébergement et de qualité des soins. Au départ du projet, il ne s'agissait que d'un centre de dialyse puis se sont ajoutés une crèche, des cabinets médicaux, des logements pour les seniors. » La mairie de Cayenne fait également construire une école à proximité. Sandra Trochimara, maire de Cayenne, salue un projet qui « s'inscrit pleinement dans les priorités de santé de notre territoire ».

♦ Webinaire sur le certificat de décès électronique

Dans le cadre de la généralisation de la certification électronique de décès, l'Agence régionale de santé organise à une formation intitulé « Outil CertDc », **via Teams**. Elle s'adresse à l'ensemble des médecins et infirmiers, qu'ils exercent en établissement de santé ou en libéral. Deux dates sont proposées :

- Mardi 15 octobre à 9 heures ;
- Jeudi 17 octobre à 9 heures.

Lors de ces sessions, seront abordés les points suivants :

- La certification électronique de décès et ses enjeux ;
- L'outil CertDc (web et mobile) ;
- Les modalités de connexion (professionnels en établissement de santé ou libéraux) ;
- La rédaction d'un certificat de décès électronique.

Renseignements : christelle.porthos@ars.sante.fr**.**

♦ Prix de thèse pour des travaux sur le paludisme

Le Dr Laureen Dahuron, ancienne interne à l'unité des maladies infectieuses et tropicales du Centre Hospitalier de Cayenne, a obtenu le prix de thèse aux XXIXes Actualités du Pharo, qui se sont déroulées la semaine dernière, à Marseille. Ses travaux, dirigés par le Pr Loïc Epelboin, portaient sur la **cynétique de l'enzyme G6PD au cours des accès palustres à Plasmodium vivax en Guyane**.

La mesure de l'activité G6PD, au quatorzième jour du traitement antipaludique, est nécessaire avant d'administrer la primaquine contre les rechutes liées à Plasmodium vivax. L'objectif de son étude était « d'évaluer la cinétique de la G6PD au cours d'un accès palustre afin d'apprécier ses variations au cours du temps ». Elle a donc recueilli l'activité de la G6PD entre le jour 1 et le jour 28 chez les patients traités par chloroquine ou combinaison thérapeutique à base d'artémisinine (ACT) à l'hôpital de Cayenne entre janvier 2018 et décembre 2020.

Ses résultats montrent que « l'activité G6PD a varié significativement au cours du temps et s'est stabilisée à partir du 3e jour. Aucun des patients déficients en G6PD n'a présenté de faux dosages normaux dans la phase aiguë de l'accès palustre. A l'inverse, nous avons observé que les patients ayant une activité G6PD inférieure à 80% à J3 se sont normalisés à J14. Le sexe et le nombre de réticulocytes étaient statistiquement associés à la variation de la G6PD (…) Parmi les 223 patients inclus dans le groupe global, aucun ne présentait de déficit sévère en G6PD et seulement 3 avaient un déficit compris entre 10 et 30 %. »
Elle souligne que « la valeur de G6PD du troisiè
me jour est fiable et pourrait être utilisée comme référence pour l'administration de primaquine. Cela pourrait permettre de diminuer les récidives précoces et de réduire les pertes de suivi avant le traitement à la primaquine. » En effet, dans son étude, un patient sur quatre a été perdu de vue avant le traitement par primaquine. « Cette proposition doit être confirmée par des études prospectives de plus grande envergure », conclut-elle.

♦ François Horatius nous a quittés

François Horatius, infirmier libéral à Mana, est décédé vendredi dans un accident de la route sur la RN1. Il était auparavant cadre de santé en soins de suite et de réadaptation (SSR) au Chog. Il avait également travaillé au pôle psychiatrique de l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni. Surnommé Fanfan, il circulait à moto au côté de Jean-Jacques Jean-François, également décédé dans l'accident.

♦ Exposition sur le deuil périnatal au CHC

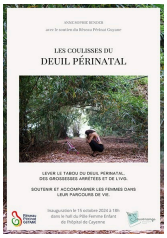

Le réseau Périnat Guyane, en collaboration avec la photographe Anne-Sophie Bender, présente une exposition sur le deuil périnatal au pôle femme-enfant du Centre Hospitalier de Cayenne. Le vernissage se déroulera le 15 octobre, à 18 heures.

L'objectif de cette exposition est de « lever le tabou sur le deuil périnatal, des grossesses arrêtées et de l'IVG ».

♦ Les soignants en force (et en tête) au Relais pour la vie

Quatre cent quatre-vingt personnes ont participé au Relais pour la vie, organisé ce week-end à Cayenne. En courant ou en marchant en relais pendant vingt-quatre heures autour de la place des Palmistes, les trente-trois équipes ont permis à la Ligue contre le cancer de sensibiliser le grand public sur le cancer. D'ores-et-déjà, plus de 14 000 euros ont été collectés sur le **site internet du Relais pour la vie**. A ce montant s'ajoutent environ 8 000 euros de dons effectués par d'autres moyens. Il est possible d'effectuer un don sur le site du Relais pour la vie jusqu'au 31 octobre.

Les professionnels de santé étaient présents en nombre sur cette manifestation : deux équipes de l'ASChar (qui remporte la course), l'équipe Guyane Emergency Medicine, issue du service des Urgences-Samu du CHC, une association ARS Guyane – Onco Guyane, et une autre entre la CGSS et la DRSM. Plusieurs spécialistes sont également intervenus lors de conférences grand public sur le cancer : les Dr Caroline Pétorin, cheffe de service d'oncologie au CHC, le Dr Najeh Hcini, MCU-PH et chef de service de gynécologie-obstétrique au Chog, le Dr Kinan Drak Alsibai, chef de service d'anatomo-cytopathologie au CHC, ou encore le Dr Bertrand de Rochambeau, président du Syndicat national des gynécologues-obstétriciens de France.

En ouverture de la manifestation, samedi à 15 heures, Romain Brochard, directeur général adjoint de l'ARS, a salué la création récente de l'Alliance guyanaise contre le cancer, qui réunit « toutes les forces du territoire faisant en sorte que chaque message de prévention, chaque action de dépistage, chaque campagne de sensibilisation soit plus percutant, plus adapté aux réalités de notre belle Guyane (…) Nous savons que la Guyane a des défis uniques : des distances énormes, une diversité culturelle incroyable, et parfois un manque d'accès aux soins. Mais grâce à cette Alliance, nous sommes en train de changer les choses ! Nous travaillons pour que chaque habitant de Guyane, où qu'il soit, sache que le dépistage sauve des vies, et que la prévention est notre première arme contre le cancer. Et ça, on le fait ensemble ! C'est vous, les équipes de marcheurs, de coureurs, les bénévoles, les associations, qui êtes les véritables héros de cette lutte. Vous êtes les voix qui portent ce message. Vous êtes ceux qui montrent que l'espoir existe. »

♦ Près de 150 participants au congrès de diabétologie

Le VIIe congrès de diabétologie et pathologies endocriniennes et métaboliques s'est tenu vendredi et samedi, à la mairie de Rémire-Montjoly. Environ 140 professionnels y ont assisté, que ce soit aux communications orales ou aux ateliers pratiques. Le Pr Bruno Vergès (CHU de Dijon), président du congrès, a souligné « la très grande richesse des partages intellectuels et personnels » pendant ces deux jours. Romain Brochard, directeur général adjoint de l'ARS, a souhaité qu'un tel événement « perdure sur le territoire » afin de valoriser « les progrès réalisés dans la prise en charge des patients ainsi que l'innovation dont font preuve au quotidien les professionnels de santé pour s'adapter aux spécificités du territoire guyanais ». Le congrès marquait également le début des cours du DU de diabétologie de l'Université de Guyane.

♦ « Être aidant ne doit pas être tabou »

Plusieurs centaines d'aidants se sont retrouvés, vendredi d'abord à Saint-Laurent du Maroni, puis samedi à Cayenne, à l'occasion de la Journée nationale des aidants. Catherine Boutet, journaliste à Guyane la 1ère et marraine de cette édition, a témoigné de son expérience d'aidante et a appelé tous ceux qui se retrouvent dans cette situation à en parler aux structures qui peuvent les aider : « Cela fait quatorze ans que je suis aidante. Ça m'est tombé dessus du jour au lendemain. Je venais d'avoir un bébé et nous avons appris que ma mère était malade. A l'époque, je me suis rapprochée de l'Asgual (Association Guyane Alzheimer) et de l'HAD (hospitalisation à domicile). Mon père était effondré. J'ai dû prendre les choses en main. C'est grâce à des bénévoles, des anonymes que j'ai pu tenir le coup. C'est grâce à vous que j'ai passé le cap », a-t-elle lancé à la quinzaine d'associations, établissements sanitaires et médico-sociaux qui présentaient leurs activités. « A l'Ebène, ils m'ont vu pleurer. J'ai toujours été reçue avec bienveillance. Quand du jour au lendemain, on fait face à cela, il ne faut pas que ce soit tabou. C'est parce que ça n'a pas été tabou que nous avons pu mettre en place des choses pour ma mère. »

Lors d'une visite des stands installés au CMCAS EDF, Gabriel Serville, président de la Collectivité territoriale, a salué « des personnes exceptionnelles » dont « le dévouement ne doit pas passer inaperçu ». Romain Brochard, directeur général adjoint de l'ARS, a invité à « réfléchir à la manière dont nous pouvons mieux soutenir nos aidants. Nous savons que la fatigue, physique et mentale, est bien réelle. Être aidant, c'est une responsabilité immense, mais cela ne doit pas se faire au détriment de sa propre santé. L'Agence régionale de santé de Guyane, notamment en partenariat avec la Mutualité Française, a travaillé sans relâche pour mettre en place des solutions concrètes. Nous avons développé des plateformes de répit, de l'Est à l'Ouest, qui permettent aux aidants de souffler, même quelques heures, et de reprendre des forces. Ces dispositifs, financés par l'ARS, sont là pour répondre à un besoin crucial : prendre soin de ceux qui prennent soin des autres.

Mais nous devons aller encore plus loin. Ensemble, nous devons réfléchir à de nouvelles actions adaptées à aux spécificités guyanaises. Comment atteindre les aidants dans les zones isolées ? Comment utiliser les outils numériques pour les accompagner ? Ou encore : comment renforcer nos partenariats avec les associations et les collectivités locales pour qu'aucun aidant ne soit laissé de côté ? »

Infectio - Craig

Bienvenue dans Infectio-CRAIG, la nouvelle rubrique de la Lettre pro. Chaque deuxième mardi du mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani et Richard Naldjinan Kodbaye, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations...

L'antibiothérapie dans la prise en charge des angines en 2024

La **publication en juillet 2024** de la mise à jour des recommandations de la Haute Autorité de santé sur la prise en charge des angines nous permet de rappeler qu'une angine est toujours virale avant 3 ans et l'est pour 80 % des angines décrites. Le but de ce rappel est de permettre la prescription appropriée d'antibiotiques, afin de traiter efficacement les patients tout en diminuant les résistances bactériennes pouvant conduire à des impasses thérapeutiques.

La délivrance d'un traitement antibiotique sans ordonnance médicale par les pharmaciens d'officine est désormais autorisée mais conditionnée à la positivité du TROD confirmant l'hypothèse d'une angine bactérienne à streptocoque du groupe A (voir arrêté du 17 juin 2024). Le test de diagnostic rapide (TDR ou TROD) du streptocoque doit être le reflexe devant une angine érythémateuse ou érythémato-pultacée des enfants âgés de 3 à 14 ans, ou au-delà avec au préalable une évaluation basée sur le score clinique de Mac Isaac présenté dans le tableau ci-contre.

Score de Mac Isaac	Point
– Température > 38 °	1
– Absence de toux	1
– Adénopathie(s) cervicale(s) antérieure(s) dou- loureuse(s)	1
– Augmentation de volume ou exsudat amygda- lien	1
– Âge :	
- 15 à 44 ans	0
- >45ans	-1

La prise en charge de l'angine streptococcique par traitement antibiotique (TDR positif) doit respecter certains principes d'administration axés sur la posologie, la modalité d'administration et la durée qui sont les éléments à prendre en compte pour une prescription adaptée. L'antibiothérapie est certes indiquée dans les angines à streptocoque A mais la vigilance doit être de mise aussi dans les autres présentations tels les angines de Vincent, angine syphilitique et gonococcique.

Enfin, il est important de ne pas oublier qu'une antibiothérapie n'a pas lieu d'être prescrite devant une angine aiguë avec un score de Mac Isaac inférieur 2 ou avec un score de Mac Isaac supérieur ou égal à 2 et un test de diagnostic rapide (TDR) négatif.

« Les spécialistes vous répondent »

En amont des Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique et anesthésie, qui se déroulent du 13 au 15 novembre à Cayenne, plusieurs des intervenants au congrès se proposent de répondre aux questions que vous vous posez dans votre exercice, chaque mardi dans la Lettre pro, la newsletter de l'Agence régionale de santé. Vous pouvez envoyer vos questions à** pierre-yves.carlier@ars.sante.fr **et à** alphonse.louis@ch-cayenne.fr**. Aujourd'hui, le Dr Anne-Christèle Dzierzek, cheffe de service d'anesthésie au Centre Hospitalier de Cayenne, parle de la péridurale et de la manière d'en parler avec ses patientes.

Comment parler de la péridurale à ses patientes ?

Dr Anne-Christèle Dzierzek

L'analgésie péridurale obstétricale est une anesthésie locorégionale centrale permettant la prise en charge de la douleur du travail et de l'accouchement. Au Centre Hospitalier de Cayenne, nous pratiquons la péridurale depuis septembre 2002. Elle est demandée par moins de 50 % des femmes contre 83 % dans l'Hexagone, selon l'Enquête Nationale Périnatale de 2021. Les raisons de cette différence ne sont pas très claires. Il est possible que ce choix soit impacté par les difficultés de communication rencontrées chez plus de la moitié de nos patientes, qui ne maitrisent pas ou peu la langue française, alors que la loi nous oblige à expliquer tous les effets secondaires, ce qui peut être angoissant quand on ne comprend pas tout. Un nombre non négligeable de femmes enceintes décident en salle d'accouchement de changer d'avis et de prendre la péridurale. Au total elles en sont satisfaites dans 80% des cas.

Au CHC, nous disposons des dernières technologies d'administration de l'analgésie péridurale, qui permettent à la parturiente de s'auto-administrer des bolus. En revanche, nous ne proposons pas les péridurales déambulatoires car les monitorings de surveillance sont filaires, néanmoins les doses utilisées permettent aux dames de garder le mouvement de leurs membres alors même qu'une sensation de fourmillement est présente. Les sensations de l'accouchement et le réflexe de poussée, sont conservées. Ces doses n'augmentent pas le nombre d'extractions instrumentales. Parfois, l'analgésie péridurales ne fonctionne pas, plus ou pas assez, ce qui nécessite une augmentation des doses ou de la réinstaller.

La péridurale peut provoquer une petite chute de tension, qui se règle facilement.

La péridurale est bénéfique pour le bébé, en enlevant les douleurs de la mère.

L'un des principaux effets secondaires est la brèche durale lorsque l'aiguille perce la dure-mère, entraînant des maux de tête. Elle se traite avec des antalgiques et/ou des techniques d'anesthésie locorégionales et/ou un blood patch.

Lorsqu'une césarienne est décidée en urgence au cours du travail d'un accouchement prévu par voie basse, lorsque la patiente bénéficie déjà d'une analgésie péridurale, les anesthésiques locaux puissants sont directement injectés dans le cathéter de péridural, évitant l'anesthésie générale.

Que l'on accouche avec ou sans péridurale, il faut préserver le dos après l'accouchement. Les méta-analyses montrent qu'avec ou sans péridurale, la proportion de dames ayant des douleurs au dos après l'accouchement est la même. La raison est physiologique puisque le dos se cambre pendant la grossesse. Après l'accouchement, on passe de lordose à cyphose. C'est la raison pour laquelle il vaut mieux être couchée pour allaiter et ne pas se pencher quand on prend son bébé dans son lit mais fléchir les genoux.

En conclusion, il faut retenir que la péridurale obstétricale est une technique fiable pour la prise en charge de la douleur du travail et de l'accouchement qui permet à la mère d'accueillir son bébé dans la sérénité.

Ils bougent

■Le **Dr Rémi Mutricy** est le nouveau chef de services des Urgences/Samu du Centre Hospitalier de Cayenne.

Il succède au Pr Jean Pujo, qui a quitté l'établissement.

■ **Eric Wéry** succède à Chloé Metz en tant que directeur du pôle santé de la Croix-Rouge française.

A ce titre, il chapeaute les centres de santé de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, la pharmacie ainsi que les équipes mobiles santé environnement (EMSE) et d'intervention contre le paludisme (Emipal).

E-Santé

■ Un quiz sur la cybersécurité

Dans le cadre du Cybermois, consacré à la cybersécurité, le pôle e-santé de l'ARS a imaginé un **quiz à destination des professionnels de santé** de Guyane. Il permet de vérifier ses connaissances en matière de cybersécurité en quelques minutes.

La sécurité est l'affaire de tous. En tant que personnel d'un établissement de santé, ses actions quotidiennes peuvent faire toute la différence : un simple clic sur une pièce jointe, un lien ou même le branchement d'une clé USB peut avoir des conséquences importantes, comme le chiffrement des données de ses patients, des demandes de rançon ou encore la fuite d'informations sensibles sur le darkweb. Être vigilant permet d'éviter de tels problèmes.

Ce quiz permet donc de vérifier ses connaissances. Volontairement difficile, il permet d'acquérir de nouvelles connaissances de manière ludique. Des rencontres seront organisées dans les établissements de santé, au cours de la semaine du 4 novembre, afin de sensibiliser les personnels. Des lots seront remis à cette occasion.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Tramadol et codéine devront être prescrits sur une ordonnance sécurisée dès le 1er décembre

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a annoncé sur son **site internet** que les médicaments contenant du tramadol ou de la codéine (ou de la dihydrocodéine) devront être prescrits sur une ordonnance sécurisée à partir du 1er décembre. Ces médicaments ne pourront pas être prescrits plus de trois mois (12 semaines) sans nécessiter une nouvelle ordonnance sécurisée.

Le dosage, la posologie et la durée du traitement devront être rédigées en toutes lettres, précise l'ANSM. La dispensation ne pourra se faire que sur présentation d'une ordonnance sécurisée. La durée de validité des ordonnances de médicaments contenant de la codéine sera réduite à trois mois, comme pour le tramadol. Une nouvelle ordonnance sera nécessaire pour prolonger le traitement. Les prescriptions établies avant le 1er décembre demeureront valables jusqu'à leur terme.

L'ANSM demande aux professionnels de santé de rester vigilants lors de la prescription ou la dispensation des médicaments contenant du tramadol ou de la codéine. Pour limiter le risque de dépendance, elle recommande de prescrire les médicaments contenant du tramadol ou de la codéine sur des durées les plus courtes possibles. Pour les douleurs aiguës, le traitement doit être prescrit pour 3 à 14 jours. Pour les douleurs chroniques, le traitement doit être réévalué tous les trois mois (lors du renouvellement de l'ordonnance).

Pour éviter un syndrome de sevrage, quelle que soit la durée du traitement, l'ANSM recommande de réduire progressivement la posologie jusqu'à l'arrêt. Elle rappelle que les opioïdes doivent être utilisés avec précaution chez le patient épileptique, compte tenu de leur capacité de réduire le seuil de crise.

Enfin, l'ANSM indique que ces médicaments doivent être délivrés par les pharmaciens dans les plus petits conditionnements possibles, adaptés à la prescription.

Offres d'emploi

■ L'Agence régionale de santé recrute son **référent des filières de soins** (titulaire ou contractuel). Consulter l'offre et candidater.

■ Le réseau Périnat Guyane recrute une **sage-femme** coordinatrice régionale (CDD de douze mois renouvelable, temps plein). Consulter l'offre et candidater.

Agenda

Aujourd'hui
► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures au 3e étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne.

Demain
► **Village nutrition, APA et cancer** organisé par le DSRC OncoGuyane, de 15 heures à 18 heures, sur le parking du plateau sportif du Vieux Chemin, à Rémire-Montjoly. Stands d'information, ateliers culinaires, ateliers sportifs et séances d'activité physique adaptée.

Jeudi 10 octobre
► **Journée d'études** « Handicap et vie intime, affective et sexuelle » organisée par le Creai à destination des professionnels du champ du handicap, des personnes concernées et de leurs familles, de 9 heures à 16h30 au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Inscription obligatoire : https://drive.google.com/file/d/1oPusg4e91lF_CR6O2JmdHM2il1op1pE8/view?usp=sharing

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures au 3e étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne.

Vendredi 11 octobre
► **Plénière du Corevih**, de 10 heures à 13 heures à Saint-Laurent du Maroni.

► **Séminaire Pasteur :** Exploration du potentiel antituberculeux de la flore de Guyane par une étude métabolomique, par Célia Bréaud, à 15 heures à l'Institut Pasteur, à Cayenne.

Samedi 12 octobre
► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures au guichet unique de Soula, à Macouria, pour les enfants de 0 à 6 ans.

► La **Journée prestige de la femme**, organisée par l'association Awona Laa Yana dans le cadre d'Octobre rose, au complexe Belova, à Rémire-Montjoly, de 8h30 à 18 heures. Renseignements et inscriptions : awanolayana2@gmail.com.

► **Fo zot savé.** Le Dr Claire Grenier répondra aux questions de Fabien Sublet sur l'épidémie de bronchiolite, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Dimanche 13 octobre
►**Course de la diversité**, de 15 heures à 18 heures devant la mairie de Rémire-Montjoly. S'inscrire.

Lundi 14 octobre
► **Colloque « Santé sexuelle et société aux Antilles et en Guyane »** sur le campus de Troubiran, à Cayenne.

Mardi 15 octobre
► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôtel Mercure de Kourou.

► **Webinaire** sur le certificat de décès électronique, organisé par l'ARS, **via Teams**, à l'attention de tous les médecins et infirmiers, salariés ou libéraux, à 9 heures.

►**Vernissage** de l'exposition Les Coulisses du deuil périnatal, organisé par le réseau Périnat avec la photographe Anne-Sophie Bender, à 18 heures au pôle femme enfant du CHC.

Du 15 au 18 octobre
► **Les AgiT, Assises guyanaises** d'infectiologie et médecine tropicale, à Cayenne. S'inscrire.

Mercredi 16 octobre
► **Journée de l'alimentation durable et carbet business dating**, de 11h30 à 15h30, sous le hall E de l'Université de Guyane, à Cayenne. Renseignements : Indirah.asselas@univ-guyane.fr.

Jeudi 17 octobre
► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures au 3e étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne.

► **Webinaire** sur le certificat de décès électronique, organisé par l'ARS, via Teams, à l'attention de tous les médecins et infirmiers, salariés ou libéraux, à 9 heures.

Mardi 22 octobre
► **Rencontre Proxiconnect** organisée par l'ANFH, de 9 heures à 15 heures au Centre Hospitalier de Kourou

Lundi 28 octobre
► **Webinaire** sur l'utilisation de Pandalab organisé par la CPTS centre littoral à destination de ses adhérents, de 20 heures à 21 heures. S'inscrire.

► **Rencontre Proxiconnect** organisée par l'ANFH, de 9 heures à 15 heures au Centre Hospitalier de Cayenne.

Mardi 29 octobre
► **Rencontre Proxiconnect** organisée par l'ANFH, de 9 heures à 15 heures au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais.

Mardi 5 novembre
► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures au self du Chog.

Mercredi 6 novembre
► **Les Matinées pour en parler**, « Porno&Ado » organisées par GPS, de 9 heures à 12h30 à Cayenne. S'inscrire.

►**Afterwork de la CPTS**, à partir de 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

Jeudi 7 novembre
► **EPU du Corevih** : « Les violences », par Audrey Buguellou de l'Arbre fromager, de 16 heures à 18 heures à Cayenne. S'inscrire.

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures au self du Chog.

Du 13 au 15 novembre
► **Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie**, au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscriptions aux formations pré-congrès : assistant-coordo@reseauperinatguyane.fr S'inscrire aux Assises amazoniennes. Consulter le programme.

Jeudi 14 novembre
► **Formation** de perfectionnement à l'échographie, organisée par la Quinzaine obstétricale, de 8h00 à 12h30 au Royal Amazonia, à Cayenne.
Inscription gratuite et obligatoire en scannant le QR code ci-contre. Renseignements : quinzaineobstetricale973@gmail.com.

Lundi 18 novembre
► **EPU du Corevih** : « Les violences », par Audrey Buguellou de l'Arbre fromager, de 16 heures à 18 heures à Cayenne. S'inscrire.

Mardi 19 novembre
► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Saint-Georges.

Mardi 26 novembre
►**Soirée de sensibilisation aux cancers masculins**, organisée par la CPTS, le CRCDC et OncoGuyane, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Maripasoula.

Jeudi 28 novembre
► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Grand-Santi.

Samedi 30 novembre
►**Soirée des soignants**, à destination des adhérents à la CPTS, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne.

Samedi 6 décembre
►**Intervention de l'Ophtabus**, de 8 heures à 14 heures à Saint-Jean du Maroni. Accessible à tous, gratuit. Pas de prescription de lunettes.

Mardi 10 décembre
► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU : restitution de 14 heures à 16 heures au troisième étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne.

Mercredi 17 décembre
► **Les Matinées pour en parler**, « Diversité sexuelle et genre » organisées par GPS, de 9 heures à 12 heures à Cayenne. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner